

METTRE EN VALEUR
LA VILLE ET
AMÉLIORER L'HABITAT

130 villes en France bénéficient d'un PSMV.

Il détermine l'intérêt patrimonial des espaces publics et privés, et édicte des prescriptions sur les interventions à mener, servant ainsi de référence pour l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux...).

Les objectifs sont importants et multiples car le PSMV s'intéresse aussi aux conditions de vie, à l'habitat, à l'économie et aux questions environnementales.

Il s'agit d'un véritable projet de ville qui associe ses habitants, propriétaires ou locataires.

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine

QUESTIONS /RÉPONSES

Les informations qui concernent ma maison seront-elles publiques ?

Non. Elles ne peuvent être publiées sans votre accord.

Après la visite, est-ce que je pourrai faire les travaux que je souhaite ?

Oui, en respectant le règlement du Site patrimonial remarquable en vigueur et en déposant une demande d'urbanisme en mairie qui sera instruite et soumise à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Vais-je bénéficier d'aides à la restauration de mon bien ?

Oui, en défiscalisant grâce aux dispositions de la Loi Malraux et/ou au dispositif de la Fondation du Patrimoine, et en aide directe de l'État, de la Ville et de l'agglomération (aides à la pierre et façades).

La visite aura-t-elle un impact sur mes impôts ?

Non. Aucune information n'est transmise aux services fiscaux.

Pour tout projet de travaux, les aides possibles, les règlements en vigueur, les services sont là pour vous aider.

RODEZ AGGLOMÉRATION
direction urbanisme
ou patrimoine

Tél : 05 65 73 83 00
rodezagglo.fr

VILLE DE RODEZ
service urbanisme

Tél : 05 65 77 88 00
ville-rodez.fr

**UN PLAN
DE SAUVEGARDE ET
DE MISE EN VALEUR**
pour la qualité et le cadre de vie de Rodez

Rodez agglomération s'engage, en accord avec la Ville de Rodez et l'État (Direction régionale des affaires culturelles), dans la création d'un **Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)** sur le centre historique de Rodez et le quartier de l'amphithéâtre. Le PSMV, nouveau nom des secteurs sauvegardés, vise à assurer la conservation et la transmission des richesses patrimoniales du territoire. Le périmètre est notamment marqué par l'architecture de la fin du Moyen-Âge et de la Renaissance, ainsi que par l'architecture Art Déco du quartier de l'Amphithéâtre.

UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ET CONFIDENTIELLE SOUTENUE PAR L'ÉTAT

Élaborer le PSMV de Rodez suppose de connaître parfaitement les immeubles du périmètre et donc de les visiter un à un.

Pour réaliser cette étude, Rodez agglomération a mandaté l'Atelier Lavigne afin d'évaluer l'intérêt patrimonial de tous les immeubles à visiter. L'équipe, constituée d'architectes et d'historiens, doit pouvoir visualiser **les éléments extérieurs et intérieurs** des immeubles (parties communes et privatives, cours intérieures, caves, combles compris) afin d'en définir les mesures propres à leur conservation, leur reconstitution et leur mise en valeur.

Les observations et les photographies réalisées lors de la visite sont enregistrées dans un fichier confidentiel, accessible aux seules autorités assurant l'instruction des autorisations d'urbanisme

Le PSMV est une suite logique aux politiques patrimoniales du territoire. Il est entrepris à la suite de la labellisation Pays d'art et d'histoire en 2014 et de la création du Site Patrimonial Remarquable en 2017.

INVENTAIRE LE BÂTI

RÉVÉLER LA VALEUR INSOUPÇONNÉE DE SON BIEN

Une équipe de spécialistes pour visiter chaque immeuble :

ATELIER LAVIGNE (mandataire)

Vincent DUCARRE, architecte urbaniste,
Préscillia PALIE, archéologue et architecte,
Alexandra SAN, architecte du patrimoine,

SOCIÉTÉ HADÈS (archéologie)

Eric DELLONG, archéologue
Julien FOLTRAN, archéologue et historien,

RODEZ AGGLOMÉRATION (direction du patrimoine)

Yann LAUNAY, chargé d'étude du patrimoine
Oriane PILLOIX, chargée de mission PSMV
Cendrine SANQUER-CHAPUIS, directrice

Vincent DUCARRE



Préscillia PALIE



Alexandra SAN



Eric DELLONG



Julien FOLTRAN



Yann LAUNAY



Oriane PILLOIX



Cendrine SANQUER-CHAPUIS



SE RENCONTRER

Rodez agglomération vous écrit pour vous proposer un rendez-vous de visite que vous confirmez par téléphone ou par courrier.

Deux à quatre personnes de l'équipe assistent aux visites et peuvent vous communiquer des informations utiles avant d'entamer d'éventuels travaux. Elles partagent avec vous les informations historiques déjà disponibles.



Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine